

Développer / optimiser votre patrimoine Synthèse de nos échanges

Nous vous proposons de retrouver ci-dessous le bilan de notre entretien du 14/06/2022. L'ensemble des informations présentes, relatives à votre situation personnelle et à votre patrimoine, a été partagé avec votre conseiller lors de cet entretien.

Entretien réalisé avec Agence : CLISSON

Conseiller: MATHILDE PETIT

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit Siège social, Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9 - 440 242 469 RCS Nantes - Code APE 6419Z Société de courtage d'assurances, immatriculée auprès du Registre des Intermédiaires en Assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 Téléphone 09 693 693 00 - Télécopie : 02 40 30 55 77

Informations relatives à l'activité d'intermédiaire en assurance : La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée propose principalement les contrats d'assurance de PREDICA, PACIFICA et CAMCA. Il peut vous être communiqué, à votre demande, le nom des autres entreprises d'assurance avec lesquelles la CRCAM travaille. PREDICA, PACIFICA et CAMCA et la Caisse Régionale font partie du groupe CREDIT AGRICOLE. PREDICA, PACIFICA et CAMCA sont filiales de Crédit Agricole SA, organe central du réseau Crédit Agricole. Pour toute information ou réclamation liée à l'activité d'intermédiaire en assurance de la CRCAM, vous pouvez vous adresser à :

« Service Réclamation Client » - Service Qualité Relation Client, Route de Paris, 44949 Nantes cédex 9, où courriel : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr. Pour l'activité d'intermédiation en assurance, la CRCAM relève de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution :4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09. Si vous n'avez pas obtenu satisfaction et après avoir épuisé les voies de recours internes, vous pouvez adresser votre réclamation au médiateur dont les coordonnées vous seront fournies par votre conseiller

Vous

MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD né le 24 06 1991

Adresse: 62 BOULEVARD AUGUSTE PENEAU

44300 NANTES

- Votre situation familiale

Vous êtes pacsé avec MADAME DEMOUCHY ALLISON.





Vous n'avez pas d'enfant.

- Votre connaissance et expérience des marchés et instruments financiers

Sur la base des éléments portés à notre connaissance au 14/06/2022 et, au regard de la classification existante sur les types d'investisseurs, ci-après définis :

Type d'investisseur	Définition
DÉBUTANT	Vous disposez de peu de connaissances des marchés financiers ou vous ne vous y intéressez pas du tout.
INFORMÉ	Vous disposez de connaissances financières et le sujet vous intéresse.
AVISÉ	Vous connaissez les marchés financiers et vous êtes un investisseur régulier et autonome dans vos choix.

MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD, vous êtes considéré comme un investisseur INFORMÉ (vous connaissez les marchés financiers et le sujet vous intéresse).

Vous pouvez bénéficier de ressources éducatives libres sur la thématique des marchés financiers en vous connectant sur le site www.amundi.fr/fr_part/Placements-Mode-d-emploi/Coupez-court-aux-idees-sur-les-actions#CTA.

- Votre exposition aux fluctuations des marchés financiers et votre tolérance aux risques



MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD

Les propositions que vous avez retenues à l'issue de notre entretien, si elles sont finalisées, auront pour incidence de porter à 11 % (soit 3 837 €) la part de votre patrimoine financier individuel détenu dans notre établissement qui est exposée aux fluctuations des marchés financiers. Dans le cadre de nos futurs échanges nous enregistrons ces 11 % comme votre limite de risque souhaitée.





Votre patrimoine

Les éléments présentés prennent en compte :

- Vos avoirs et crédits immobiliers détenus dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole
- Vos crédits immobiliers que vous nous avez déclarés détenir dans d'autres établissements
- Votre patrimoine immobilier, les autres éléments constitutifs de votre patrimoine dont les avoirs détenus dans d'autres établissements bancaires selon les informations que vous nous avez communiquées.

		IMM	OBILIER D'USA	GE		
DESIGNATION	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD OU MLE DEMOUCHY ALLISON (1)	BIEN PROPRE (1)	DETENTION (2)	CRD (3)	ESTIMATION NETTE (4)
RESIDENCE PRINCIPALE		0 €	0 €		0 €	0 €
RESIDENCE SECONDAIRE		0 €	0 €		0 €	0 €
TERRAIN A BATIR		0 €	0 €		0 €	0 €
TOTAL valeur des biens e	en net et en brut		0 €		0 €	0 €
TOTAL MONSIEUR SO	ULABAILLE ARNAUD (a)		0€		0€	0€
TOTAL MONSIEUR SO DEMOUCHY ALLISON (b)	ULABAILLE ARNAUD OU MLE		0 €		0€	0€
TOTAL (a) + (b) valeur sel	on pourcentage de détention (4)	0 €		0 €	0€

- (1) Valeur du bien estimée en brut.
- (2) Mode de détention des actifs: PP signifie Pleine Propriété, NP Nue-Propriété et USF Usufruit.
 Quel que soit le mode de détention la valorisation indiquée correspond toujours à la valeur estimée en pleine propriété.
- (3) Capital Restant Dû pour le ou les crédit(s) immobilier(s) détenu(s) dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole ou déclaré(s) être détenu(s) dans d'autres établissements.
- (4) Dans le cas où le Capital Restant Dû pour le ou les crédits rattaché(s) au bien que vous détenez est supérieur à la valeur du bien ou à celle de votre pourcentage de détention sur ce bien alors la valeur retenue du bien en net est ramenée à 0 € <u>Exemple</u>: Vous avez estimé à 200 000 € la valeur du bien que vous détenez pour 50 % avec un tiers soit 100 000 € votre part estimée et le crédit qui est rattaché possède un Capital Restant Dû à date de 135 000 €. Le montant en valeur nette selon pourcentage de détention sera alors inscrit à 0 €. (100 000 € - 135 000 € < 0).</p>



Version électronique

		IMMOB	ILIER DE RAPE	PORT		
	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD OU MLE DEMOUCHY ALLISON (1)	BIEN PROPRE (1)	DETENTION (2)	CRD (3)	ESTIMATION NETTE (4)
RESIDENCE LOCATIVE		0 €	0 €		0€	0 €
AUTRE		0€	0€		0 €	0 €
TOTAL valeur des biens e	en net et en brut (4)		0€		0€	0 €
TOTAL MONSIEUR SO	ULABAILLE ARNAUD (a)		0€		0€	0€
TOTAL MONSIEUR SO DEMOUCHY ALLISON (b)	ULABAILLE ARNAUD OU MLE		0€		0€	0€
TOTAL (a) + (b) valeur se	lon pourcentage de détention (4)	0€		0€	0 €

- (1) Valeur du bien estimée en brut.
- (2) Mode de détention des actifs: PP signifie Pleine Propriété, NP Nue-Propriété et USF Usufruit.
 Quel que soit le mode de détention la valorisation indiquée correspond toujours à la valeur estimée en pleine propriété.
- (3) Capital Restant Dû pour le ou les crédit(s) immobilier(s) détenu(s) dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole ou déclaré(s) être détenu(s) dans d'autres établissements.
- (4) Dans le cas où le Capital Restant Dû pour le ou les crédits rattaché(s) au bien que vous détenez est supérieur à la valeur du bien ou à celle de votre pourcentage de détention sur ce bien alors la valeur retenue du bien en net est ramenée à 0 € <u>Exemple</u>: Vous avez estimé à 200 000 € la valeur du bien que vous détenez pour 50 % avec un tiers soit 100 000 € votre part estimée et le crédit qui est rattaché possède un Capital Restant Dû à date de 135 000 €. Le montant en valeur nette selon pourcentage de détention sera alors inscrit à 0 €. (100 000 € - 135 000 € < 0).</p>





AUTRE PATRIMOINE VUE PAR TITULAIRE								
DESIGNATION	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD OU MLE DEMOUCHY ALLISON						
TITRES DE SOCIÉTÉS	0€	0 €						
FONDS DE COMMERCE	0€	0€						
BÂTIMENTS PROFESSIONNELS	0€	0€						
TERRES AGRICOLES, BOIS	0 €	0€						
AUTRES	0 €	0 €						

	CRÉDIT HABITAT N	ON AFFECTÉ	
DESIGNATION	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUE (1)	OLIMIE DEMOLICHY	CRD (2)
Prêt Tout Habitat 73983333890	0 €	173 113 €	36 214 €
Prêt Tout Habitat 73983333904	0 €	10 000 €	10 000 €
Prêt Tout Habitat 73983333912	0 €	149 629 €	149 629 €
TOTAL	0 €	332 742 €	195 843 €

- (1) Montant initial du prêt.
- (2) Capital Restant Dû pour le ou les crédit(s) immobilier(s) détenu(s) dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole et/ou déclaré(s) être détenu(s) dans d'autres établissements.





PATRIMOINE	PATRIMOINE FINANCIER Dans notre établissement								
VUE PAR TITULAIRE (1)									
DESIGNATION	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD OU MLE DEMOUCHY ALLISON							
ÉPARGNE DISPONIBLE	6 060 €	0€							
ÉPARGNE PROJET	29 280 €	0€							
ÉPARGNE À TERME	22 250 €	0€							
TITRES ET BOURSE	0€	0€							
ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION	7 030 €	0€							
ÉPARGNE IMMOBILIERE	0€	0€							
ÉPARGNE RETRAITE	0€	0€							

PATRIMO	INE FINANCIER Aut	res établissements
_	VUE PAR TITULAIRE (1)	
DESIGNATION	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD OU MLE DEMOUCHY ALLISON
ÉPARGNE DISPONIBLE	1 650 €	0€
ÉPARGNE PROJET	20 816 €	0€
ÉPARGNE À TERME	20 816 €	0€
TITRES ET BOURSE	0€	0€
ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION	0€	0€
ÉPARGNE RETRAITE	0€	0€

^{- (1)} Chaque montant est toujours arrondi à l'unité selon les règles de l'arrondi au pair le plus proche.



Votre budget, vos revenus et vos charges

	REVENUS I	MENSUELS			CHARGES M	ENSUELLES	
DESIGNATION	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD OU MLE DEMOUCHY ALLISON	TOTAL	DESIGNATIO	MONSIEUR N SOULABAILLE ARNAUD	MONSIEUR SOULABAILLE ARNAUD OU MLE DEMOUCHY ALLISON	TOTAL
REVENUS D'ACTIVITÉ	1 717 €	0€	1 717 €	LOYERS	0€	0€	0€
RENTES REÇUES	0€	0€	0€				
RETRAITES	0€	0€	0€	CRÉDITS	149 €	169€	318€
REVENUS FONCIERS	0€	0€	0€	IMPÔTS	11 €	0€	11 €
REVENUS MOBILIERS	0€		0€	RENTES VERSÉES	0€	0€	0€
REVENUS SOCIAUX	0€	0€	0€				
AUTRES REVENUS		0€	0€	AUTRES CHARGES	0€	0€	0€
	TOTAL REVENUS		1 717 €		TOTAL CHARGES		329 €
					VOS DEPENSES COURANTES	SESTIMEES	1 057 €
VOTRE CAPACITÉ D	VOTRE CAPACITÉ D'ÉPARGNE THÉORIQUE COUPLE = 343 €						

^{- (1)} Chaque montant est toujours arrondi à l'unité selon les règles de l'arrondi au pair le plus proche.

Vos projets, vos attentes

Au cours de cet entretien, vous avez souhaité examiner le projet suivant :

Développer / optimiser votre patrimoine

Avec pour objectif de mieux rémunérer votre épargne.



Les solutions qui ont retenu votre attention

Les solutions qui ont retenu votre attention lors de cet échange vous sont rappelées ci-dessous pour vous éclairer dans vos choix futurs.

L'exposé de ces solutions vous permet également de comparer la constitution de votre patrimoine actuel avec sa constitution si vous souscriviez à celles-ci. Le cas échéant, cela vous permet d'être sensibilisé aux conséquences de ces solutions sur l'exposition de votre patrimoine aux fluctuations des marchés financiers.



MONSIEUR SOL

SOULABAILLE ARNAUD

Placement financier

Assurance Vie et Capitalisation

- Un arbitrage de 1 500 €, frais d'arbitrage inclus, sur votre contrat Floriane 2 par désinvestissement du support en euros et réinvestissement sur des supports en unités de compte, ainsi que la mise en place de versements réguliers mensuels de 100 €, frais sur versement inclus, répartis pour 30 € sur le support en euros et 70 € sur des supports en unités de compte.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement dans la sélection des supports financiers à investir dans votre contrat Floriane 2 pour les opérations effectuées ce jour.

Versement régulier

- Vous souhaiteriez des versements réguliers mensuels pour vos placements financiers d'un montant de 100 €.

Récapitulatif Placement Financier

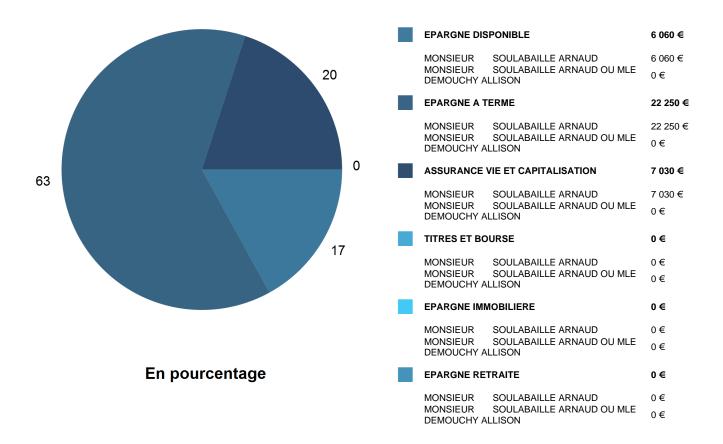
Offre(s)	Souscription/	cription/Adhésion Renforcement		Arbitrage		Versement Mensuel		Mode de gestion	
	Support(s)	Montant	Support(s)	Montant	Support(s)	Montant	Support(s)	Montant	
Assurance Vie et Capitalisation									
Floriane 2	NC(1) NC	0 € 0 €	NC NC	0 € 0 €	NC NC	0 € 0 €	Euro UC	30 € 70 €	Libre
	NC NC	0 € 0 €	NC NC	0 € 0 €	Euro UC	-1500 € 1500 €	NC NC	0 € 0 €	Libre

- (1) NC: Non concerné

Pour optimiser le rendement de votre épargne, vous avez choisi de diversifier une partie de vos investissements sur des produits présentant un risque de perte en capital. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de respecter une durée de détention minimum préconisée pour ces produits qui figure dans le DICI du produit et que nous vous avons communiqué. En conséquence, votre investissement ne doit pas faire l'objet d'un besoin de liquidité à court terme.

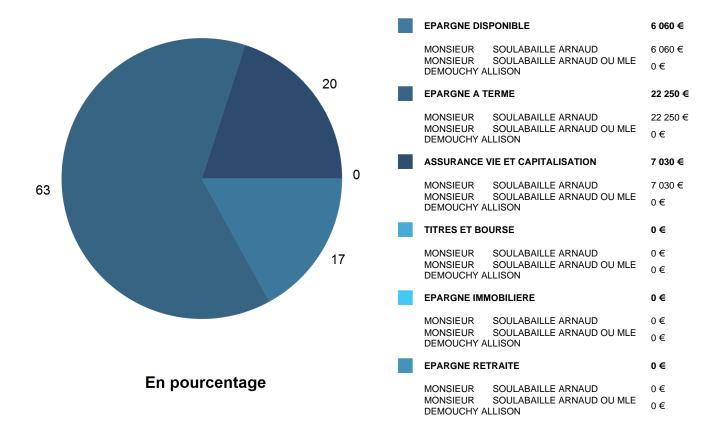


Votre Patrimoine Financier actuel au Crédit Agricole





Votre Patrimoine Financier au Crédit Agricole Atlantique Vendée prenant en compte ces solutions





Version électronique

La présente proposition a été élaborée par votre conseiller lors de votre entretien du 14/06/2022 au regard :

- des renseignements que vous avez fournis pour justifier de votre situation patrimoniale et financière, portant notamment sur la composition de votre patrimoine, de votre endettement et du niveau de ressources et de charges ;
- des réponses sincères que vous avez faites au Questionnaire Evaluation Connaissance Expérience.

Loi informatique et libertés et Secret professionnel :

Les données à caractère personnel recueillies à l'occasion de cet entretien par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole en qualité de responsable de traitement sont nécessaires pour vous aider dans le choix de vos investissements, pour réaliser des opérations sur des instruments financiers et pour vous faire des propositions commerciales. Ces données seront également utilisées par votre Caisse Régionale dans le cadre de la gestion de la relation bancaire, conformément aux dispositions prévues à l'article 11 « Protection des données personnelles - Secret Professionnel » de votre convention de compte de dépôt à vue.

Vous pourrez accéder à une information détaillée sur l'utilisation de vos données personnelles, notamment concernant les finalités des traitements, les bases légales permettant à la Caisse Régionale de traiter les données, leurs durées de conservation, leurs destinataires et, le cas échéant, les transferts de celles-ci vers un pays non membre de l'Union Européenne ainsi que les garanties mises en œuvre, à l'adresse suivante : Crédit Agricole Atlantique Vendée - Service Qualité Relation Client, Route de Paris, 44949 Nantes cédex 9, ou courriel : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

Lorsque les données collectées auprès du client concernent une tierce personne, notamment les noms, prénoms et coordonnées d'un tiers, le client informera la personne concernée du traitement de ses données personnelles et des droits dont elle dispose, en lui communiquant les informations sur le traitement des données personnelles par la Caisse Régionale disponibles à l'adresse: https://www.credit-agricole.fr/ca-atlantique-vendee/particulier/informations/politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-la-caisse-regionale.html

Mentions légales :

Le présent document, à caractère publicitaire, ne constitue ni une offre formalisée de notre part, ni un engagement de souscription de votre part : les différentes solutions exposées ci-dessus peuvent être souscrites auprès de la Caisse Régionale, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Pour connaître les conditions de souscription et, le cas échéant, les tarifs ou les taux de rémunération en vigueur, renseignezvous auprès de votre conseiller.

Les produits d'assurance vie ou de capitalisation présentés dans le présent document sont des contrats assurés auprès de PREDICA, compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le Code des Assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 € - Siège social : 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS - 334 028 123 RCS Paris.

Les mandats de gestion Vendôme Patrimoine et Vendôme Privilège sont des offres conçues par CA INDOSUEZ, Société anonyme au capital de 584 325 015 €, Immatriculée au RCS de PARIS sous le n°572 171 635. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-98025 et autorisée à exercer le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers - Siège social : 17, rue du Docteur Lancereaux - 75382 Paris cedex 08 - France.